Conseil des droits de l’homme

28e session du Groupe de travail sur l’Examen périodique universel

**République tchèque**

Genève, le 6 novembre 2017

Déclaration de la Suisse

Monsieur le Président,

La Suisse remercie la délégation de la République tchèque pour sa présentation. Ma délégation salue les efforts accomplis par la République tchèque en matière d’éducation notamment dans le domaine de l’éducation inclusive depuis son dernier examen périodique universel, comme mentionné par Madame la Vice-Ministre ce matin. Cependant, la Suisse continue à être préoccupée quant à la mise en œuvre effective de ces réformes, en particulier celle du programme visant à lutter contre la discrimination scolaire.

La Suisse appelle ainsi la République tchèque à poursuivre la mise en œuvre des réformes selon le «Plan d’action révisé» adopté en 2014 et à suivre de près les répercussions desdites réformes visant à intégrer les élèves roms dans le système scolaire classique. Dans ce contexte, elle **recommande au gouvernement tchèque de prendre des mesures pratiques et concrètes afin de combattre la discrimination scolaire et afin de poursuivre le processus de réinsertion des Roms dans le système scolaire.**

**La Suisse recommande également de veiller à ce que les autorités, notamment la police, protègent les communautés et les groupes menacés de violence et de discrimination et à ce que les Roms puissent jouir de l'ensemble de leurs droits de l’homme sans intimidation ni discrimination.**

Je vous remercie.